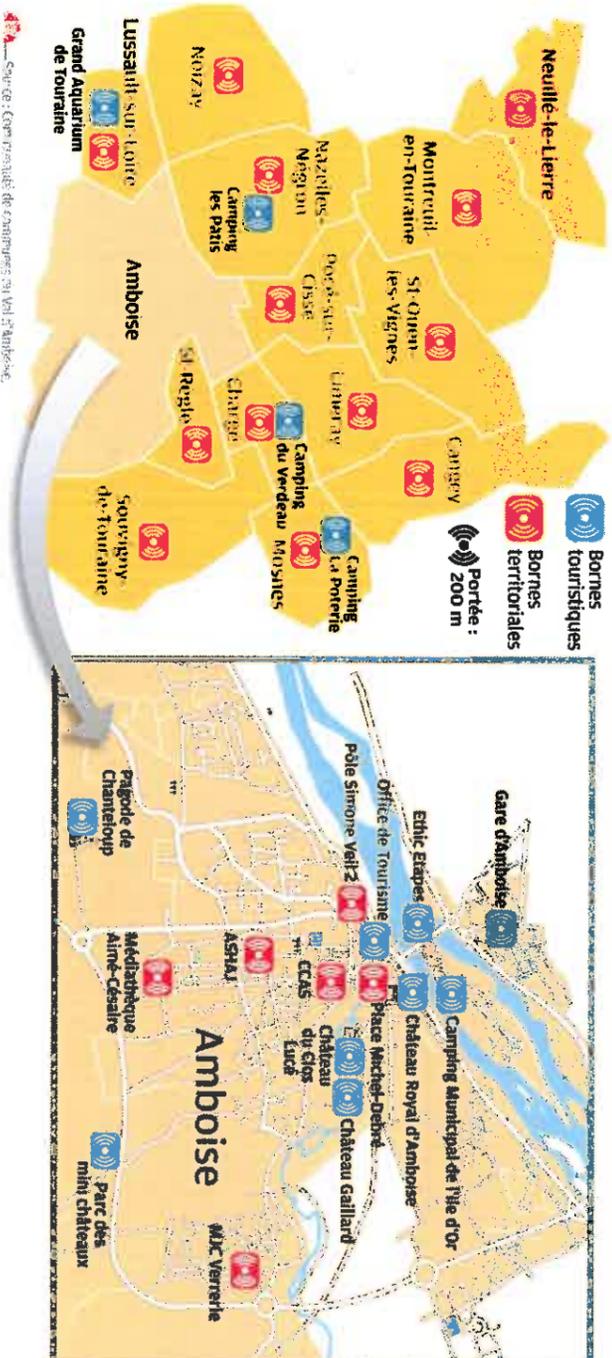


numérique

Le wifi gratuit arrive en ville

Une trentaine de bornes wifi en libres accès doivent être installées sur tout le territoire du Val d'Amboise à partir de cette année.

Un projet de bornes wifi en libre accès



Naviguer gratuitement sur Internet ? Ce sera bientôt possible dans les rues d'Amboise et des communes voisines. Le conseil communautaire du Val d'Amboise a, en effet, voté, le 9 janvier, la mise en place d'un réseau de bornes wifi libres.

Au total, dix-neuf points d'accès doivent être installés en ville à partir de cette année. À cela, s'en ajoute au moins un pour chacune des communes de l'intercommunalité.

« Il suffit de se connecter une première fois sur un portail pour accéder ensuite librement à Internet », décrit François Cadé, adjoint chargé de l'informatique à Amboise qui pilote le projet sur le territoire. Chaque connexion donnera droit à une session « de trente

ou quarante-cinq minutes », renouvelable à l'infini. Les bornes, elles, auront chacune une portée de 200 mètres.

Apporter un accès internet à tout le monde

« Le syndicat mixte ouvert Val de Loire numérique nous avait fait une offre il y a plus d'un an », raconte Yélu. L'objectif : équiper les sites touristiques de bornes wifi pour attirer les visiteurs... et collecter des données sur leurs pratiques. Le syndicat mixte avait ainsi repéré treize emplacements potentiels sur le Val d'Amboise. Mais, pour les élus du territoire, les ambitions sont tout autre. « Nous voulions apporter

un accès à Internet à tout le monde et pas uniquement pour les touristes », explique François Cadé. Une action qui compléterait les initiatives déjà menées pour faciliter cet accès aux personnes éloignées du numérique (lire la NR du 11 janvier).

« On a révisité le dossier en juin quand l'opérateur est passé à la pratique, poursuit l'adjoint. Il a promis d'installer gratuitement une borne wifi par commune : on a saisi cette occasion pour ajouter des bornes institutionnelles à celles du wifi touristique. » Dans la pratique, l'accès sera le même pour tous. Pour la collectivité, c'est aussi une solution de facilité : Val de Loire numérique prend aussi bien en charge les services que la responsabilité juridique, contrairement à une autre

offre faite par l'opérateur Orange. La communauté de communes versera au maximum 10.000 € par an pour déployer ce réseau subventionné également par le Département et la Région, soit le financement de dix bornes par an.

Quand pourra-t-on se connecter ? Le vote du Val d'Amboise donne le feu vert au lancement d'une étude technique, première étape pour installer ces points d'accès. Ensuite, la mise en place dépendra de la qualité du réseau déjà existant... et de certains, il faudra attendre la fibre optique », explique François Cadé, qui promet néanmoins que « cela se fera au courant de l'année pour les premières bornes. »

Yves Souben

religion

Le nouvel archevêque à la collégiale

Si la ronde solidaire de la Saint-Vincent n'a pas été organisée cette année et ne revendra officiellement dans la ville qu'en janvier 2021 (voir NR du 8 janvier), la traditionnelle messe de la Saint-Vincent a, quant à elle, bien eu lieu dimanche matin en la collégiale Saint-Denis.

L'office avait un invité de marque, Mgr Vincent Jordy, nommé, en novembre 2019, archevêque de Tours par le pape

François, est venu célébrer la traditionnelle cérémonie religieuse.

En préambule à la célébration et devant une église pleine à craquer de fidèles, il a salué la Commanderie des vins d'Amboise, les Trompes d'Amboise, le Grand Ordre du poëlon, l'association Animation Renaissance Amboise ainsi que le public, tous venus l'accueillir sur le parvis.



Mgr Vincent Jordy sur le parvis de la collégiale.

sur l'agenda

> **Rassemblement pour la défense des retraités.**

Comme partout en France, les unions locales CGT d'Amboise-Blére-Château-Renault et FO d'Amboise, appellent les opposants au projet de retraite par points à se rassembler et à participer à une retraite aux flambeaux, jeudi 23 janvier, à 18 h, place Michel-Debré, à Amboise. Que chacun apporte tout ce qui peut générer de la lumière (flambeaux, lampes, guirlandes, ampoules solaires...).

dans la ville

> **Pharmacie de garde.**

Composer le 3237 (0,34 € la minute d'un poste fixe), pour connaître l'officine de garde la plus proche.

> **Piscine Georges-Vallerey.**

De 16 h à 20 h.

Tél. 02.47.23.10.69.

> **Médiathèque Aimé-Césaire.** 17, rue du Clos-des-Gardes, de 9 h 30 à

12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Tél. 02.47.57.22.93.

> **Vest-Boutik de la Croix-Rouge.** 1, rue

Germain-Chauveau, de 14 h 30 à 17 h, tél. 02.47.30.52.58.

> **Emmatis.** 108, rue Saint-Denis, bric-à-brac de 14 h à

17 h, réception des dons jusqu'à 16 h. Tél. 02.47.30.54.76.

> **L'Abside, « Accueillir et soutenir. »** 21 bis, avenue de

Tours, de 9 h à 17 heures.

> **MJC et Éthic Étales, 1, rue Commire (île d'Or).** De

15 h à 20 h 30. Tél. 02.47.30.60.90.

> **Centre Charles-Péguy, 1, rue Rémy-Balleau, La Verrière.** De 9 h à 12 h et 14 h

à 18 h. Tél. 02.47.57.29.56.

> **Au Ciné A.** 3, place Saint-Denis. Voir programme page 10.

> **La Nouvelle République.** 33 bis, quai du Général-de-

Gaulle à Amboise, tél. 02.47.30.58.38. nr.amboise@nrco.fr

> **La ligne des abonnés.** Tél. 02.47.31.70.45 (prix d'un

appel local) du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h et le samedi, de 8 h à 12 heures.

montreuil-en-touraine

> **Concert.** Mélomania-en-Touraine organise un concert de chant choral et de musique sacrée, dimanche 9 février, en l'église de la commune, à 17 h, assuré par l'ensemble Chœur Opus 37 dirigé par Isabelle Cormerais. Entrée libre avec libre participation. Information : tél. 06.23.25.56.37.